

N/REF : 14/02/2025 12H21 C:000053 I:14369
V/REF : AC/C12621
V/Email reçu le Vendredi 14/02/2025 a 12H21

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. SIN
IMMEUBLE : RES SILENE -SIN
3/5, IMPASSE JEAN MERMOZ
.
56400 AURAY

Rennes, le 25 Février 2025

Référence Marché: 024054-PBS-001-Lot4 Morb.Ouest
LOCALISATION : ALLEE 5 MERMOZ - MME MOUSSET 06 78 97 20 12
LOGEMENT N° 112336, PORTE N°A31, 3° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : REPARATION FUITE SUR TUYAU AVANT CHAUDIERE
Donneur d'ordre : Mme A LE HELLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 21/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES CANALISATIONS CHAUDIERE
CONSTAT : FUITE SUR ÉVACUATION DES CONDENSATS DE LA CHAUDIERE, JOINT
DÉFECTUEUX SUR SIPHONETTE
COUPURE D'EAU
RÉFECTION JOINT AVEC PÂTE D'ÉTANCHÉITÉ
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 23/02/25 a 19H09 Mme A LE HELLO

1802: MSG REP
14/02 MESSAGE REPONDEUR

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL010-Ff Réparation fuite	PP 50	138,00		138,00
	TOTAL H.T.				138,00
	T.V.A. a 10,00%				13,80
	TOTAL T.T.C.En EURO				151,80

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.